

# LA GAZETTE DE PLESSÉ

Bulletin d'informations de la commune

Avril/Mai/Juin 2023 - N° 53



## I LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE À PLESSÉ



Commune de  
**Plessé**

## Chères Plesséennes, chers Plesséens,

Face au repli sur soi, à la peur de l'autre véhiculé par certains, nous constatons une recrudescence de violences envers les élus, les agents, les infirmières, et bien d'autres...

Il est urgent de recréer des espaces où les uns et les autres peuvent discuter, se rencontrer, débattre dans le respect, l'écoute et la bienveillance.

Pourquoi est-il essentiel de remettre les citoyens au cœur des politiques publiques ?

Parce que nous sommes les principaux bénéficiaires et utilisateurs de ces politiques qui ont un impact direct sur notre vie quotidienne, notre bien-être et notre avenir. En tant que tels, nous devons avoir une voix dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de ces politiques. Cela garantit qu'elles sont alignées sur nos besoins et nos attentes et qu'elles sont efficaces dans la réalisation de leurs objectifs. La participation des citoyens renforce également la confiance dans les institutions, favorise la transparence et la responsabilité et assure une meilleure adhésion et une mise en œuvre plus réussie des politiques publiques.

Nous remettre au cœur des politiques publiques est un élément clé pour construire une démocratie saine et dynamique et une société plus juste et inclusive.

Le dossier de cette gazette vous invite à (re)découvrir les différents outils de participation pour que chacune et chacun d'entre vous se sente pleinement acteur de votre commune. Vous pouvez vous impliquer à la hauteur de vos envies, de votre temps, ponctuellement ou sur un temps plus long, sur un projet spécifique ou sur des thématiques plus larges.

Votre avis compte et nous comptons sur vous.

Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été,

Prenez bien soin de vous et de vos proches,

**Aurélie MÉZIÈRE**  
Maire de Plessé



# LA GAZETTE DE PLESSÉ

Avril/Mai/Juin 2023 - N° 53

Sommaire



Commune .....	4
Dossier .....	12
Comités .....	14
Minorité .....	21
Culture .....	22
Agenda .....	24
Associations .....	25
Infos + .....	27



MAIRIE DE PLESSÉ 1, rue Jules Verne 44630 PLESSÉ  
02 40 79 60 14 - contact@mairie-plesse.fr  
www.commune-de-plesse.com - @communedeplesse

Directrice de la publication : M<sup>me</sup> la Maire  
Bulletin municipal réalisé en interne  
Tirage : 2 600 exemplaires

La prochaine Gazette vous sera distribuée durant le troisième trimestre 2023

Photos portraits de Plesséens en couverture de cette édition : Julien Dhervillez

## État-civil février - mai 2023

### Naissances

2 février 2023 ..... JAHANDIER Abel

### Mariages

4 mars 2023 ..... HIOU Ludovic  
POUPARD Paméla  
15 avril 2023 ..... BRIAND David  
BOUTELLER Amandine  
29 avril 2023 ..... LANOË Jean-Luc  
HOUDRY Caroline

### Décès

10 février 2023 ..... LAÏ-KANE-CHÉONG Akame *veuve BEULQUE*  
24 février 2023 ..... LAGRÉ Gérard  
25 février 2023 ..... PERRAIS Denise *veuve GUIHO*  
26 février 2023 ..... BERNARD Marie-Claire  
27 février 2023 ..... PROVOST Yvonne *veuve ROYER*  
28 février 2023 ..... JUBERT Louis  
..... SILORET Julien  
15 mars 2023 ..... BOUJU Dominique  
23 mars 2023 ..... DAVID Joseph  
..... ERAUD Jean-Luc  
27 mars 2023 ..... NONNEZ-LOPÈS Eric  
7 avril 2023 ..... CATEURA José-Maria  
9 avril 2023 ..... CHALET Jean-Yves  
11 avril 2023 ..... BLIN Michelle *épouse LEROUX*  
30 avril 2023 ..... MARTIN Jean  
1<sup>er</sup> mai 2023 ..... CHAUVET Joseph  
3 mai 2023 ..... DAVAL René

La mairie et l'Espace France  
Services seront fermés les  
samedis 15 juillet, 5 et 12 août.  
Merci pour votre compréhension.



## Le député Jean-Claude Raux en permanence en mairie

Une permanence parlementaire a été organisée en mairie de Plessé le 20 avril dernier. Un moment privilégié, où le député Jean-Claude Raux a pu accueillir les Plesséens et Plesséennes dans la salle des cérémonies, afin d'échanger sur le travail législatif, les politiques gouvernementales et les projets locaux en cours. Merci à lui d'avoir pris le temps d'écouter nos habitants de tout âge, la ruralité est plurielle et pleine de ressources !



## Nécrologie : Hommage à Dominique Bouju

Il y a des personnes qui œuvrent au quotidien à nos côtés sans jamais dire mot, il y a des personnes qui rendent des services sans jamais dire non, il y a des personnes qui se glissent dans un groupe sans paraître, il y a des personnes qui connaissent des tas de choses sans en faire des tonnes et il y a des personnes qui passent une vie entière sur une commune et qui, au bout du compte, marquent les autres personnes. C'était ainsi avec Domino. Dominique était un homme généreux, sachant cultiver l'amitié et la bonne humeur. À la fois agent de la commune, sapeur-pompier volontaire pendant 30 années, bénévole investi dans de nombreuses associations de la commune, Dominique incarnait la force tranquille de la solidarité à la Plesséenne.

Dernier hommage à Dominique parti beaucoup trop vite. Pensées à sa famille.



## Nouvelles dorures pour le 8 mai

À l'occasion de la commémoration du 8 mai 1945, les noms et prénoms des soldats du monument aux morts du Dresny ont été redorés. Merci aux élus et habitants qui sont venus peindre et aux services techniques pour le nettoyage.





## Un moment convivial avec nos aînés

Le 15 avril dernier, nos aînés de 75 ans et plus étaient conviés au traditionnel repas, organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune de Plessé. Environ 160 personnes (aînés et élus) se sont retrouvées à la salle polyvalente pour une journée festive, avec des plats préparés par le Bistrot Gourmand de Fégréac. Ce moment était agrémenté par les interventions de volontaires : Anne-Sophie à la guitare et au chant, Alain à l'accordéon et les chants de la chorale de LA MI Tié... Des participants de l'assemblée ont également poussé la chansonnette. Les deux plus âgés et plus jeunes participants au repas ont été mis à l'honneur : Joseph Fleury (95 ans), Georgette Berthelot (96 ans), Maryse Jaunatre (75 ans) et Jacques Beaupérin (75 ans). Le CCAS remercie l'association Femmes et Vie Locale pour la conception de bouquets (avec les fleurs de Cœur Coquelicot et la ferme florale de Trélan) ainsi que les jeunes de la SPL pour le service.



## Deux agents titularisés...

Après une période de stagiarisation, les agents intègrent officiellement la fonction publique. Pour marquer cette étape importante, nous faisons une petite cérémonie : le 6 mars avait lieu celle de Chrystelle du service entretien et restauration scolaire et Jean-Philippe du service bâtiment, qui ont été nommés adjoints techniques territoriaux (tous deux à gauche au premier rang). Félicitations à eux !

## ... et deux départs en retraite !

Beau moment d'émotion et de convivialité pour souhaiter une bonne retraite à Christine Baucherel et Daniel Letort le 6 avril dernier.

- Christine est restée 3 ans dans le service administratif, après avoir passé 38 ans comme secrétaire comptable au lycée Saint-Clair de Blain.

- Après un apprentissage en mécanique agricole, Daniel intègre pendant 10 ans la maison de retraite la Rochefoucauld comme ouvrier agricole, puis agent hospitalier avant d'être embauché à la mairie, où il travaillera pendant 20 ans au service Espaces Verts.

Un très grand merci à eux pour leur professionnalisme et leur sens du service public



## Découvrez le guide de l'été

Avec ce numéro de la Gazette, vous trouverez la brochure « un été à Plessé », programme conçu par le comité Économie Tourisme Attractivité et le comité Vie Associative et Citoyenne, Sport & Culture, auquel s'additionnent les nombreuses manifestations des associations.



L'idée est de faire de Plessé une destination touristique pour ses habitants et ceux des communes voisines. « Un été à Plessé » conjugue plaisir et respect de l'environnement. En consommant des produits locaux achetés chez les producteurs, au marché et dans les commerces, en se restaurant et se désaltérant dans les cafés et restaurants, en se déplaçant à pied, à bicyclette, à cheval sur nos jolis chemins et petites routes, on prend du bon temps sans trop

impacter l'environnement. Alors que chacun et chacune profite de l'étang de Buhel, du canal, des sports et loisirs proposés sur la commune et de son programme estival !



## Un Pavillon Bleu de plus hissé à Buhel ! PAVILLON BLEU

Le 24 mai 2023, la commune a de nouveau obtenu la labellisation « Pavillon Bleu » pour la plage de Buhel, un label qui valorise chaque année les communes qui mènent de façon permanente une politique de développement touristique durable. Retrouvez plus d'informations sur notre guide « Un été à Plessé » joint à cette Gazette.

## Une nouvelle enseigne à Plessé : Effigec

L'ancienne boulangerie de la place accueille désormais le cabinet Effigec. Ce projet est né de la volonté des deux associés, Gaëlle Bouillo (expert-comptable) et Dorian Palierne (conseiller) de « participer au développement économique local en mettant notre savoir et nos compétences au service des entrepreneurs du territoire. Après quelques années passées en cabinet d'expertise comptable, nous avons à notre tour pris le pari de l'entrepreneuriat en proposant un accompagnement de proximité, tourné résolument vers le conseil. Notre offre entend répondre aux besoins quotidiens des chefs d'entreprises artisanales et commerciales, de la création à la transmission ». Le cabinet Effigec est ouvert du lundi au vendredi (8h30-12h30 / 13h30-17h30). Contactez-les au 06 71 09 13 43.



## Un nouveau mobilier sur les bords du canal

Le 3 mai dernier, le Département de Loire-Atlantique a inauguré sur la commune les nouveaux mobiliers installés sur le Canal de Nantes à Brest : 264 tables de pique-niques, bancs, terrasse de bois et lisses pour vélo répartis sur 64 sites vont permettre aux randonneurs et cyclistes de se poser et profiter du site. Ces aménagements ont été imaginés et réalisés par l'agence nantaise Quand Même, Map Paysages et Bois Loisirs Créations.

## Le parc éolien citoyen, le comité de suivi et la Loi APER

La charte entre la Mairie et Plesséole, qui établit les règles de développement et d'exploitation du parc éolien citoyen, a été signée jeudi 22 septembre 2022. Elle est consultable sur [www.plesseole.com](http://www.plesseole.com) ou à l'accueil de la mairie. Elle prévoit, entre autres, la constitution d'un comité de suivi composé de 15 membres : 9 habitants de Plessé dont 3 éleveurs, 3 représentants de Plesséole et 3 de la municipalité. L'objet de ce comité est de suivre l'avancée du projet de parc éolien et de vérifier que les termes de la charte sont bien respectés.

Le comité de suivi s'est réuni deux fois depuis le début de l'année. Il est animé par Magali Ouary. On sait la sensibilité du sujet des éoliennes, les tensions entre intérêt général et intérêt particulier, et le degré de complexité du sujet de la décarbonation de l'énergie que nous consommons. Les échanges au sein du comité sont parfois un peu vifs, mais le dialogue se fait.

Une prochaine réunion du comité est programmée début juillet.

Il reste encore de la place pour un agriculteur ou une agricultrice : si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous signaler à l'accueil de la mairie. En terme d'engagement, cela représente une réunion par trimestre pendant le développement du parc. La municipalité ou Plesséole pourront demander des réunions supplémentaires en cas de besoin et le comité de suivi pourra poursuivre son action après la mise en service des éoliennes.

On a besoin de vous !

Cette démarche de comité de suivi impliquant les habitants révèle toute sa pertinence aujourd'hui avec la publication de la Loi APER (Loi du 10 mars 2023 relative à l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables). En effet, les communes vont prochainement être consultées pour définir

les zones d'accélération ou d'exclusion de développement des énergies renouvelables sur leur territoire, dans un esprit de solidarité entre les territoires, de sécurisation des approvisionnements et de réduction de la dépendance aux importations. Les habitants sont censés y être associés, mais les modalités n'ont pas encore été définies par le législateur.

À Plessé, notre comité de suivi pourrait être la pierre angulaire de cette participation.

En plus de cette planification géographique locale, le texte comporte de nombreuses évolutions du droit en matière :

- d'éolien en mer
- d'obligation de bilan carbone pour les projets de production d'énergie renouvelable
- d'accélération de l'instruction des projets et d'ajustements du régime contentieux en ce domaine (selon le Gouvernement, il « faut en moyenne 5 ans de procédures pour construire un parc solaire nécessitant quelques mois de travaux, 7 ans pour un parc éolien et 10 ans pour un parc éolien en mer, soit deux fois plus de temps que nos voisins européens »).
- d'accès au foncier, en facilitant le recours aux zones déjà artificialisées ou ne présentant pas d'enjeux environnementaux majeurs, en « mobilisant les ombrières et les parkings, les terrains dégradés et le bord des autoroutes », et en renforçant la solarisation des bâtiments
- de limitation de l'agrivoltaïsme quand celui-ci peut nuire aux terres agricoles ou forestières exploitées.
- de "contribution territoriale au partage de la valeur" pour financer les projets des communes et de leurs groupements en faveur de la transition énergétique, tels que la rénovation énergétique, l'efficacité énergétique et la mobilité propre
- d'autoconsommation et de contrats directs entre consommateurs et producteurs d'énergie, dans une logique de « circuit court ».

N'hésitez pas à vous emparer avec nous de ce sujet crucial en vous signalant à l'accueil de la mairie.



## Les abribacs sont en place



Avez-vous remarqué ces boîtes qui viennent d'arriver sur la commune ? Il s'agit de bornes d'apport volontaire de biodéchets ou abribacs installées par REDON Agglo afin de permettre aux habitants, qui n'ont pas de jardins ou de compost, de venir y déposer leurs déchets alimentaires. Tous les détails d'utilisation ici : <https://www.redon-agglomeration.bzh/alternative-abribac>  
3 bornes sont actuellement installées : route de Guéméné, place des Magnolias et sur la place du Lion d'Or. Leurs emplacements ne sont pas définitifs et elles pourront être déplacées en fonction des besoins. Elles seront collectées et nettoyées une fois par semaine.

Retrouvez l'ensemble des dispositifs pour trier, réduire et/ou valoriser les déchets alimentaires sur <https://www.redon-agglomeration.bzh/déchets-alimentaires>



## Les élèves du Dresny en classe de mer à Préfailles

Le mercredi 12 avril 2023, les classes de CP, CE et CM sont parties en direction de la mer. Les élèves et leurs accompagnateurs ont été accueillis au centre le Soleil de Jade à Préfailles pour une durée de 3 jours. Un jeu de piste a été organisé à leur arrivée, avant l'installation dans les gîtes, pour leur faire découvrir le lieu. Ils ont ensuite pique-niqué au réfectoire, la pluie s'étant invitée sur la côte. Le retour du Soleil dans l'après-midi leur a permis de goûter aux plaisirs de la navigation,

avec la pratique de l'Optimist, le bateau des premiers apprentissages. Après cette première journée riche en découvertes, ils ont dîné et se sont couchés.

Le lendemain, les enfants se sont lancés dans la fabrication d'un cerf-volant, puis ont eu la joie de le faire voler. Le midi, dégustation de flan et des tartes aux algues. Une activité pas au goût de tout le monde : si certains ont bien aimé, d'autre ne sont pas prêts d'y goûter à nouveau ! Dans l'après-midi, les élèves ont participé à une pêche à pied, guidée par un animateur du centre, afin de les sensibiliser sur les différences entre les coquillages et leur apprendre lesquels ils pouvaient, ou non, ramasser. Ils ont pu, à nouveau, faire de l'Optimist. Après leurs aventures, les enfants ont dîné et ont pu danser et chanter lors d'une boum surprise organisée par les maîtresses.

Le vendredi matin, les élèves de maternelle sont venus rejoindre les

autres classes pour la journée. Tout le monde est allé sur la plage pour découvrir la laisse de mer. Les enfants ont appris que la mer dépose des minéraux, végétaux et animaux sur le sable, mais aussi des déchets. Ils en ont ramassé beaucoup ce matin-là. L'activité suivante consistait en l'observation des animaux marins au laboratoire, pour en savoir plus sur eux. Ils ont pu voir des oursins au microscope et en apprendre davantage sur la chaîne alimentaire.

Les enfants sont rentrés avec des souvenirs plein la tête et de nombreuses nouvelles connaissances sur la mer. Ce séjour était en lien avec le thème de l'année : une belle façon de leur faire découvrir la mer et de les sensibiliser à tout ce que l'on peut y trouver.



## Un été animé pour les jeunes avec la SPL

L'été à La Roche sera ponctué de rencontres, de reportages, de jeux, de défis solidaires et environnementaux... Viens (re)découvrir ton territoire à travers de nombreuses activités ! Plusieurs sorties, stages et camps (par tranche d'âge) sont proposés, à retrouver sur le site de la SPL. Tes animateurs sillonnent notre territoire toute l'année directement au contact des jeunes de 10 à 17 ans ! Et cet été, ils te présenteront des activités ludiques sur place avec des kits de jeux adaptés... Ils pourront répondre à toutes tes questions en lien avec différents projets : voyage, culture, sports, activités artistiques, musique, théâtre, etc. Notre équipe jeunesse accompagne tes idées pour leur donner vie.

07 61 51 95 88 - 02 52 78 00 10  
[reservation@audomainedelarochefr](mailto:reservation@audomainedelarochefr)  
[audomainedelarochefr](http://audomainedelarochefr)



## Le Parlement des enfants

Le Parlement des enfants est une opération organisée par l'Assemblée nationale avec le ministère de l'Éducation nationale qui propose aux enfants de découvrir la fonction de législateur. Le thème de l'édition 2023 était « participation citoyenne et confiance dans les institutions ». Après les avoir un peu effrayés, les élèves de CM1-CM2 de l'école de la Ronde se sont emparés de cet enjeu puis ont rencontré la maire de Plessé. Nourris d'informations, ils ont imaginé et rédigé une proposition de loi, visant à conforter la participation citoyenne et la confiance dans les institutions, constituée des 4 articles suivants :

- Article 1 : Le vote numérique à distance sera possible grâce à une application numérique dédiée et parfaitement sécurisée. Il inclura des versions accessibles pour les déficients visuels et malentendants.
- Article 2 : Le vote blanc est une expression des électeurs qui doit être prise en considération. Il sera comptabilisé au premier tour d'une élection à deux tours. Au second, la majorité relative suffira.
- Article 3 : Afin de construire des échanges entre élus (majorités municipales, conseillers départementaux et régionaux, députés) et électeurs, une réunion publique annuelle sera désormais obligatoire.
- Article 4 : Sur proposition des députés, vingt citoyens tirés au sort seront intégrés au groupe de travail d'élaboration des lois à l'assemblée. Pour cela, ils ou elles recevront tous les éléments nécessaires à la compréhension globale des sujets. Cette proposition de loi a été envoyée à l'académie qui en retiendra une parmi celles qu'elle recevra pour le concours national.



## Une expérience contre le gaspillage alimentaire à la cantine

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas. Et à la cantine, le gaspillage alimentaire est un des leviers à travailler pour réduire les coûts d'un repas. Dans les cantines de la commune, une opération était en cours du 16 janvier au 10 février auprès des enfants : tous les midis, une question leur était posée : « Comment as-tu aimé le repas à la cantine aujourd'hui ? »

Les enfants prenaient le petit bonhomme coloré correspondant à leur avis après le repas du jour :

- Vert : j'ai aimé et j'ai tout mangé
- Jaune : J'ai aimé moyennement et j'ai mangé un peu
- Rouge : Je n'ai pas aimé et je n'ai pas mangé : Lorsque le coupon choisi était rouge, l'enfant devait dire lequel des 5 sens (la vue, l'ouïe, l'odorat, le toucher ou le goût) lui avait fait choisir cette couleur.

L'objectif de cette animation était de recueillir l'avis des enfants et également celui des agents de service. Voici les résultats :

- Vert : 67.02 % disent avoir aimé les repas et ont tout mangé
- Jaune : 24.93 % disent avoir aimé moyennement et mangé un peu
- Rouge : 8.05 % disent n'avoir pas aimé et pas mangé

À cela s'ajoutait, sur la même période, le tri et la pesée des déchets. Les résultats sont :

- La Ronde (maternelles) = 53,84 kg pour 1011 repas = 53 g/enfant / repas
- Plessé bourg = 299,365 kg pour 3749 repas = 79 g/enfant / repas
- Coudray = 36,455 kg pour 937 repas = 38 g / enfant / repas
- Dresny = 32,285 kg pour 670 repas = 48 g / enfant / repas

La moyenne sur l'ensemble des restaurants scolaires est de 66 g par enfant par repas. En France, la moyenne est de 110 g par repas (source ADEME « guide vers une alimentation plus durable en restauration collective »).

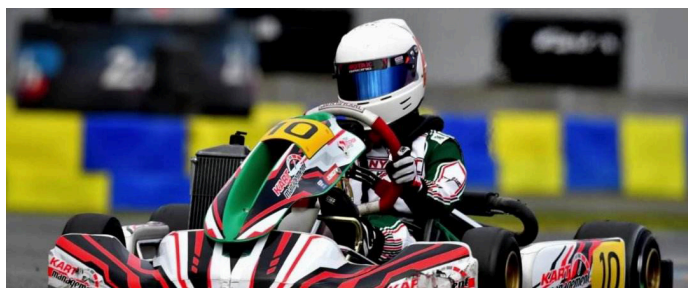
Les résultats sont encourageants, mais gardons en tête que cela représente plus de 4 tonnes de produits jetés par an, alors continuons, tous ensemble, le travail de réduction du gaspillage alimentaire !



## Lola & Enzo, 2 jeunes champions

Nous sommes très fiers de notre jeune plesséenne Lola Trimaud qui est devenue le week-end dernier championne de France de full contact dans la catégorie benjamine - 37 kg. Merci au Kick Boxing Guéménéen pour la photo.

Félicitations aussi à Enzo Couedel, qui débute cette année dans la catégorie « nationale » 12-17 ans. Belle performance, il finit la saison 6<sup>ème</sup> du championnat de ligue Pays de la Loire.



## Conseil municipal du 23 mars

### • FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLÉES : INSTITUTIONS DE LA COMMUNE

Marie-Annick Calvez ayant démissionné de ses fonctions de conseillère municipale, le conseil municipal a accueilli son remplaçant, Benjamin Greffier. Madame la Maire a salué l'investissement de Marie-Annick Calvez au service de la commune.

### • FINANCES COMMUNALES : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 ET DU BUDGET 2023

Le conseil municipal a approuvé le compte administratif et le compte de gestion 2022, ainsi que le budget 2023 (voir Gazette précédente). Les documents sont consultables en mairie et sur le site internet.

### • FINANCES COMMUNALES : FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

Le conseil municipal a fixé les taux d'imposition pour la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) et la taxe d'habitation (pour les résidences secondaires) conformément aux prévisions de recettes fiscales prévues au budget. Les taux d'imposition pour 2023 augmentent de 10 % :

- TFPB : 37,75 %

- TFPNB : 45,20 %

- TH : 21,86 %

### • FINANCES COMMUNALES : VIE ASSOCIATIVE

Le conseil municipal a approuvé les subventions aux associations :

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES			
En Mémoire d'Eux	1 000,00 €	Lâche tout	500,00 €
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT			
ACCP	260,00 €	Femmes & Vie Locale du Pays de Redon et de la Vilaine	220,00 €
Anim' Dresny	320,00 €	Gym Loisirs	680,00 €
APE de la Ronde	684,10 €	Judo Club Plessé	2 105,00 €
APE Notre-Dame	461,40 €	Lâche tout	320,00 €
Badminton Plessé	1 120,00 €	Libre parcours	1 020,00 €
Carheil Tennis Club	1 215,00 €	Motu Hoa	570,00 €
Chorale LA Mi Tié	220,00 €	Outil à Plessé	730,00 €
Comité des fêtes	320,00 €	Pas bête la fête	220,00 €
COS	680,00 €	Société de chasse de Plessé	340,00 €
Courir à Plessé	380,00 €	Société des courses	340,00 €
Danse et Compagnie	1 920,00 €	Société des courses	1 300,00 €
En Mémoire d'Eux	320,00 €	Tennis Club Plessé	1 865,00 €
ESDP	5 165,00 €		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Carheil Tennis Club		La Distri'	0 €
En Mémoire d'Eux			
PARTENARIATS			
AFDI	450,00 €	La D2	300,00 €
Amicale des pompiers	2 599,67 €	La Distri'	550,00 €
Don du sang	300,00 €	L'Arche de Ninie	550,00 €
Enzo Couëdel	300,00 €	Mini auto club	300,00 €
Jardin de Pirouette	550,00 €	Secouristes Croix Blanche	300,00 €
<b>TOTAL = 30 475,17 €</b>			



Les comptes rendus des conseils municipaux peuvent être consultés en intégralité directement en mairie ou sur notre site internet.



## Conseil municipal du 25 mai

### • FINANCES COMMUNALES : FORFAIT MOBILITÉS DURABLES

Afin d'encourager le recours à des transports plus propres pour les trajets domicile-travail, le conseil municipal a mis en place le « forfait mobilités durables » pour les agents de la commune qui viennent au travail en moyen de transport écologique (vélo, covoiturage...).

### • FINANCES COMMUNALES : TARIFS DES CIMETIÈRES

Dans la poursuite du travail mené l'an dernier sur la modernisation du règlement des cimetières, le conseil municipal a revu les tarifs des concessions et prestations réalisées dans les cimetières.

Titre de concession (pleine terre, caveau ou caverne)		
15 ans	30 ans	50 ans
180,00 €	280,00 €	380,00 €

Prestations réalisées par les services communaux		
Sépulture terrain commun	Dispersion des cendres au jardin du souvenir	Création d'un emplacement en pleine terre
0,00 €	0,00 €	200,00 €
Vente de caveau existant remis en état	Fourniture et installation d'une caverne neuve	
480,00 €	550,00 €	



### • RESSOURCES HUMAINES : MISE À JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS

Un poste permanent de second de cuisine à temps non complet à 80% est créé, dans le cadre de la reprise en gestion directe de la restauration scolaire.

### • FINANCES COMMUNALES : ACQUISITION DE LA « MAISON DE LA GAUDIN »

En 2017, la commune a établi une convention de portage foncier avec l'Établissement Public Foncier de Loire-Atlantique (EPFLA) pour l'acquisition de la Maison dite « de la Gaudin ». Le portage avait été conclu pour une durée de six ans. La convention arrivant à échéance, le conseil municipal a approuvé l'acquisition de la maison pour 209 000 €.

### • ÉCOLE DU COUDRAY : MODIFICATION DES HORAIRES DE L'ÉCOLE

Le conseil municipal a approuvé la modification des horaires de l'école du Coudray afin de placer les temps d'activités périscolaires (TAP) le mercredi matin avant le début des classes. Les TAP et les APC se dérouleront de 8h45 à 9h45 le mercredi matin.

Nouveaux horaires de l'école du Coudray approuvés pour la rentrée 2023/2024		
Lundi	Mardi	Mercredi
08h45 - 12h00 13h45 - 16h00	08h45 - 12h00 13h45 - 16h00	<b>09h45 - 11h45</b> -
Judi	Vendredi	
08h45 - 12h00 <b>13h45 - 16h00</b>	08h45 - 12h00 13h45 - 16h00	

### • FINANCES COMMUNALES : DOTATIONS SOLAIRES

Le conseil municipal a approuvé le montant des dotations scolaires :

- Fournitures scolaires = 57 €
- Projets éducatifs = 12 €
- Sorties scolaires = 200 € par classe
- Subvention voyage d'intérêt pédago-linguistique des collégiens plesséens = 21 €
- Classes transplantées à partir de 2 nuits à l'extérieur = 25 €

Le conseil municipal a pris acte du montant des subventions aux écoles privées pour 2023 :

Montant par élève	
Maternelle : 1 573,69 €	Elémentaire : 243,23 €
Subvention pour chaque école	
Notre-Dame : 80 846,81 €	Sainte-Marie : 31 031,13 €

# LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE À PLESSÉ

C'est quoi la démocratie participative à ce jour à Plessé ?

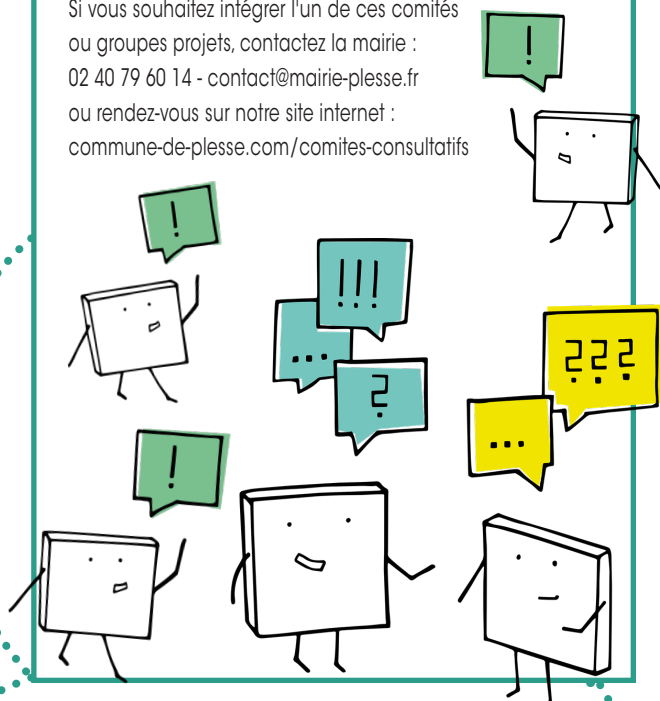
Depuis 2020, l'équipe municipale porte un projet atypique et innovant de gouvernance partagée afin d'articuler démocratie

représentative et démocratie participative. Nous mettons en place un certain nombre d'outils simples et peu coûteux pour favoriser la participation citoyenne. Tous font partie d'un même programme « Aller vers », élaboré avec l'envie d'offrir des espaces d'écoute et de dialogue à celles et ceux qui le souhaitent mais aussi à celles et ceux qui n'ont pas le temps, pas l'envie, qui pensent que leur avis n'est pas important ou ne sera pas écouté. La démocratie participative est essentielle pour redonner tout son sens à la politique, elle a pour objectif de :

- Mettre les citoyens au cœur des politiques publiques
- Permettre à chacun de s'impliquer dans les projets communaux
- Mieux adapter les objectifs et mise en œuvre des politiques publiques aux besoins des citoyens et à l'intérêt général
- Identifier les dysfonctionnements et les points d'amélioration des politiques publiques grâce à celles et ceux qui en sont bénéficiaires
- Redonner confiance dans les instances publiques et politiques.

## Vous aussi devenez VIP (dès 14 ans) !

Si vous souhaitez intégrer l'un de ces comités ou groupes projets, contactez la mairie :  
02 40 79 60 14 - [contact@mairie-plesse.fr](mailto:contact@mairie-plesse.fr)  
ou rendez-vous sur notre site internet :  
[commune-de-plesse.com/comites-consultatifs](http://commune-de-plesse.com/comites-consultatifs)



## Comités consultatifs

À Plessé, nous n'avons pas de commissions municipales mais des comités consultatifs qui sont ouverts aux habitants et habitantes à partir de 14 ans. Ensemble, élus et non élus appelés les « VIP » pour « Volontaires Investis à Plessé », se réunissent régulièrement pour œuvrer dans la bienveillance et l'écoute en faveur de l'intérêt général. Il y a 2 types de comités consultatifs :



### LES COMITÉS PERMANENTS, qui traitent des affaires courantes :

- Comité Administration Générale et Gestion des Ressources
- Comité Vie Associative et Citoyenne, Sport et Culture
- Comité Cohésion sociale, Emploi & Solidarité
- Comité Développement Economique, Tourisme et Attractivité
- Comité Enfance et Jeunesse
- Comité Santé & Bien-Être
- Comité Agriculture, Alimentation, Environnement et Biodiversité
- Comité Cadre de Vie et Transition Territoriale.

### LES GROUPES PROJETS, qui développent les grands et les petits projets structurants :

- Communication
- Cohésion sociale, prévention et tranquillité
- Finances
- Aménagement du Pont Rialland
- Terre de Jeux 2024
- Gestion des espaces verts
- Logements
- Lien social
- Solidarité
- Territoire Zéro Chômeur de Longue durée
- Plan vélo
- Groupe économique
- Groupe circuit randonnée
- Végétalisation des cours d'école
- Espace santé
- Réseau santé et bien-être
- Habitats seniors
- Gestion des animaux
- Régie alimentaire
- Avenir paysan
- Groupe biodiversité
- Magasin de producteurs
- Plan local d'urbanisme
- Plan guide opérationnel
- Sécurité routière
- Hameau léger
- Maîtrise de la demande en énergie
- Accessibilité.



Depuis 2020, une vingtaine de projets ont émergé et aboutissent petit à petit et plus de 200 VIPs sont venus travailler avec les élus.



## Conseil Municipal des Enfants (CME) & Conseil Volontaire des Ados (CVA)

Ce sont deux instances imaginées comme des espaces d'expérimentation concrète de la démocratie, un moyen de sensibiliser les plus jeunes à la citoyenneté active.

- Le CME (Conseil Municipal des Enfants) : Une instance paritaire, composée d'élèves de CE2, CM1 et CM2 des 4 écoles de la commune tirés au sort et élus pour 2 ans (renouvellement tous les ans de ceux qui partent). Le CME est pour ces enfants l'occasion d'apprendre à écouter, à parler au nom des autres et à mener leurs propres projets d'intérêt général.
- Le CVA (Conseil Volontaire des Ados) : Une instance ouverte à toutes les Plesséennes et Plesséens âgés de 11 à 17 ans. L'objectif est de les intéresser aux politiques publiques locales en leur offrant un cadre propice au partage et à l'intelligence collective pour qu'ils créent ensemble leurs projets sur leur lieu de vie.

## Accueil des nouveaux habitants et des nouvelles habitantes

Depuis 2022, les Plesséennes et Plesséens nouvellement installés sont accueillis par les élus sur le stand de la mairie lors du forum des associations. Informations pratiques, découverte des comités et des projets et rencontres avec les élus, chacun et chacune est invité à venir découvrir la commune et le fonctionnement de la municipalité. En 2023, nous vous attendons le 1<sup>er</sup> juillet au complexe sportif Petit Breton.



## Journée citoyenne

Depuis cette année, la mairie (élus et agents) co-organise avec les associations et la population des actions de mobilisation pour réaliser des projets d'intérêt général. Ces projets peuvent être de différente nature en fonction des idées et des envies partagées par celles et ceux qui souhaitent s'impliquer. Par exemple, une matinée de ramassage des déchets s'est déroulée en avril dernier. Une action de nettoyage des cimetières en appui des services techniques sera organisée à l'automne. Restez informés et proposez vos idées depuis le site de la mairie ou par mail via [contact@mairie-plese.fr](mailto:contact@mairie-plese.fr) !



## Cérémonies de la citoyenneté

Chaque année électorale, les jeunes de 18 ans nouvellement inscrits sur les listes électorales reçoivent un courrier d'invitation à participer à une cérémonie de remise des cartes électorales. C'est un temps d'échanges et de partage sur le thème de la citoyenneté avec l'équipe municipale.



## Permanences dans les villages

Chaque année, les élus vont à la rencontre des habitantes et habitants hors les bourgs. À chaque fois, un stand mairie est installé pendant 2h le samedi matin dans deux villages différents. La population peut alors venir facilement à leur rencontre pour discuter des projets en cours, poser des questions, partager des idées... Les premières permanences ont eu lieu à l'automne 2022.

## Invitation en conseil municipal par tirage au sort

Les séances du conseil municipal ont lieu tous les deux mois environ. Elles sont ouvertes à toute personne souhaitant y assister. Pour favoriser la participation d'une diversité de personnes, un tirage au sort est systématiquement réalisé. À chaque fois, ce sont 30 habitantes et habitants de Plessé inscrits sur les listes électorales qui reçoivent par courrier une invitation officielle à venir assister au conseil municipal.



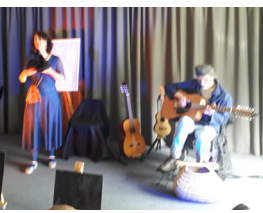
## Comités

### Vie Associative & Citoyenne, Sport & Culture

#### • Succès pour le Festival Celtique

Les Plesséens sont venus nombreux découvrir, après le festival dédié au jazz en 2022, cette deuxième édition de festival culturel printanier, honorant cette année les arts celtes, notamment irlandais : spectacles musicaux, contés ou dansés, tous ont offert une escapade inspirante en Irlande du 24 au 26 mars dernier ! Nous avons reçu beaucoup de retours positifs, qui nous ont vraiment touchés, sur ces 3 journées. Ce festival s'installe dans nos cœurs et portera désormais le joyeux nom de « Les Pless'tivités » ! Il a vocation à célébrer le spectacle vivant en rassemblant les habitants de Plessé (et alentour) dans le plaisir partagé de la découverte culturelle. Rendez-vous au printemps 2024 pour les prochaines Pless'tivités : la thématique retenue vous sera dévoilée dans la Gazette du 4<sup>ème</sup> trimestre.

**Groupe culture, bénévoles et élus**



#### • Retour sur le ramassage des déchets

Le 15 avril dernier, suite à notre sollicitation, une quarantaine de personnes présentes, dont une quinzaine d'enfants, se sont rassemblés dans le bourg afin de réaliser une collecte de déchets, dans une ambiance conviviale. Le groupe de volontaires s'est divisé en 6 équipes, chacun se concentrant sur une zone précise : route de Guéméné, route d'Avessac, complexe sportif, centre bourg, rue de la croix verte, mais également au Dresny. À la fin de la matinée, les participants se sont rejoints à la salle polyvalente pour la pesée, pour un résultat absolument désolant. En 1h30, 128,9 kg de déchets ont été ramassés, répartis de la façon suivante :

- 41,7 kg destinés au bac jaune, dont beaucoup de canettes, bouteilles et emballages en plastique...
- 40,5 kg pour le tout-venant, même des sous-vêtements et des chaussures !
- 46,7 kg de verre, avec des petites et des grandes bouteilles.

Nous remercions tous les volontaires pour leur aide, et renouvelerons sûrement cette opération en mars 2024. Certaines associations nous ont fait part de leur souhait de mettre en place d'autres actions de ramassage de déchets : merci à elles par avance pour cela.





## • Le football féminin à l'honneur

Malgré un temps très capricieux, bien arrosé avec peu d'éclaircies, le 10 mai restera gravé dans beaucoup de petites têtes blondes ou brunes, grâce à la venue des féminines du Football Club Nantais. Plus d'une centaine de jeunes filles ont participé aux ateliers, tapé dans le ballon, tiré au but, fait des tacles et échangé joyeusement avec les joueuses du FCN. L'après-midi s'est terminée par une séance d'autographes et de « selfies » avec toutes les sportives qui se sont gentiment prêtées au jeu. Les enfants sont rentrés des étoiles plein les yeux ! Nous remercions les joueuses du FCN d'avoir apporté tant de joie à toutes ces jeunes filles et peut-être que, dans quelques années, certaines d'entre elles joueront dans des grands clubs comme le leur !



## • Les festivités de cet été :

Notre comité organisera plusieurs animations pour cet été, que vous retrouverez dans la programmation estivale dans le guide joint à cette Gazette. Détaillons ici ce que nous vous avons réservé :

• **VENDREDI 7 JUILLET À L'ÉTANG DE BUHEL : CONCERT GRATUIT DE RAP** : L'école est finie, vive les vacances, venez vous défoulez ! Dès 19h, vous pourrez vous régaler avant le concert auprès de deux foodtrucks (Big Breizh Burger et le Marchand de Galettes) et du snack et vous désaltérer avec le Café Associatif de Plessé.

- 19h30, Open Mic : La scène sera ouverte à tous et toutes ; montez-y afin d'exprimer vos mots et votre talent librement.

- 20h30, Tinaa : Issue de l'univers de la chanson à texte et inspirée tantôt de Mano Solo, de Piaf ou de Dooz Kawa, Tinaa propose un projet mêlant rap et poésie. Entre flow hip-hop et chant, entre spleen et colère, elle vous emmène dans son univers à sa façon, en toute authenticité. Tinaa parle de sa vie et de celle des autres, une invitation à regarder en soi, comme un miroir. Elle a remporté le tremplin du Café le Tempo à Guémené-Penfao en 2022.

- 22h, Raes Ekba et Jeune Marto : Trap mélodique et basses lourdes, des ailes sous carapace, trap de coléoptère ! Raes Ekba fait danser les mots, les idées et les genoux. La trap inspirée et puissante de Kindred Beats sert ses flows expérimentés à merveille... Jeune Marto l'accompagnera sur scène pour ambiancer ça fort !

• **LE DIMANCHE 6 AOÛT À L'ORATOIRE DE SAINT-CLAIR : À DIMANCHE AU CANAL À PARTIR DE 11H30**. La mairie vous offrira un apéritif, ainsi qu'un événement musical. Apportez votre pique-nique et venez écouter les sons de harpe, violon, guitare et percussions du trio Charly Mops. Ces voyageurs dans l'âme réveilleront vos esprits et réchaufferont vos cœurs, par un entrelacs de chansons, à la fois punchy et onirique ! De l'Écosse, à l'Irlande, en passant par la Bretagne et par ses propres compositions, Alicia Du Coustel a formé son jeu de harpe dans les pubs de Cork et chante à la fois en gaélique (irlandais et écossais) et en anglais. Elle parsèmera le concert de bribes d'histoires et d'anecdotes en diffusant son humour pétillant !



## Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

### • Les actualités de l'équipe projet TZCLD



- Présentation de l'équipe projet : C'est la pierre angulaire entre tous les acteurs et les instances du projet. Elle est chargée de constituer le dossier de candidature à l'habilitation *Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée*. Elle veille à animer le projet et à le faire connaître sur la commune. De gauche à droite :

- Stéphanie, Assistante administrative pour le projet
- Zoé, Responsable Développement & Vie Locale
- Patrick, Volontaire investi à Plessé (habitant)
- Laëtitia, Responsable Action Sociale
- Juliette, Chargée de projets Transition Territoriale & Participation Citoyenne
- Aurélie, Maire de Plessé.



- **Mars 2023** : Le 24 mars, l'association Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) unie aux territoires bretons et Pays de Loire ont eu le plaisir d'organiser une rencontre régionale à Rieux (56). Cette rencontre a permis à tous les acteurs et actrices des projets TZCLD ainsi que leurs partenaires de promouvoir le projet du droit à l'emploi pour tous sur les territoires. Une journée riche en émotions, en échanges, en découvertes et en partages, animée par Aurélie Lebreton, coordinatrice de La Cades - Pôle ESS Pays de Redon.



La journée a été ouverte par une représentation d'« Invisibles ? » de la compagnie Les Têtes d'Atmosphère de LA FLÈCHE qui a su émouvoir l'assemblée. Par la suite, des ateliers d'échanges sous forme de questions (telles que « Comment ai-je pris connaissance du projet ? Pourquoi suis-je venu dans le projet ? Qu'est que cela m'apporte ? Comment expliquer le projet au grand public ? Comment expliquer le projet aux entreprises ? » et bien d'autres) ont permis d'en comprendre plus sur les implications et motivations de chacun ainsi que sur les méthodes de communication des différents territoires impliqués. Une projection vidéo, un village des territoires et différentes prises de paroles sont également venus rythmer cette journée inédite en Bretagne. Notre territoire plesséen a été plus que représenté par la présence de l'équipe projet au complet, des élus ainsi qu'une vingtaine de personnes volontaires investies ! La journée s'est conclue par un mot d'Aurélie Mézière, maire de Plessé, Franck Pichot, maire de Pipriac ainsi que Patrick Valentin, cofondateur de Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée.



- **Janvier 2023** : Le 16 janvier a eu lieu le 4<sup>ème</sup> comité local pour l'emploi à la mairie de Plessé. Olivier Anezo, commerçant sur Plessé devient coprésident honorifique du comité local pour l'emploi avec Aurélie Mézière, maire de Plessé. L'équipe projet a également débuté les rencontres individuelles des personnes privées durablement d'emploi volontaires. Des rencontres se sont effectuées jusqu'au 23 février, 25 personnes ont été rencontrées. Le deuxième atelier collectif: "Café numérique" a eu lieu au café associatif du Dresny. 13 personnes privées durablement d'emploi étaient présentes.



- **Février 2023** : Pour proposer un accompagnement de terrain au plus près des spécificités locales, l'association TZCLD travaille à la structuration de grappes régionales de territoires. Ces grappes sont animées par des acteurs implantés localement. Le 3 février s'est déroulée la grappe régionale Breizh/Pays de la Loire à Loireauxence. Durant cette journée nous sommes revenus sur le bilan 2022 de la grappe régionale. Nous avons assisté à l'intervention de Victoria Bazurto (Responsable recherche et suivi des évaluations chez TZCLD) sur les travaux de recherche du projet. Puis des ateliers sur la communication ont été réalisés en petits groupes. Le mois de février a également été l'ouverture des comités spécifiques « Personnes privées durablement d'emploi » et « Communication et qualité ». L'équipe projet a eu le plaisir d'être interviewée sur la candidature d'habilitation du territoire de Plessé et de paraître dans le Loire-Atlantique Magazine de Mars/Avril 2023.





- **Une nouvelle recrue** : Nous vous présentons Stéphanie Devillers, membre de l'équipe projet. Personne privée d'emploi depuis plus de 4 ans, Stéphanie a rejoint l'équipe de manière bénévole en novembre 2022. Investie et motivée, elle a été embauchée comme assistante administrative contractuelle en mars 2023.



Pour nous suivre et nous contacter :  
 @tzcldplesse44630 sur Instagram  
 @Territoire Zéro Chômeur de Longue  
 Durée Plessé sur Facebook  
 tzcl@mairie-plesse.fr



**Plessé**  
 TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR  
 DE LONGUE DURÉE

## Enfance & Jeunesse

### • Des abris de bus scolaires déplaçables

Dans le comité enfance/jeunesse, le Conseil Volontaire des Ados (CVA) travaille sur les abris de bus existants sur la commune. En groupe de travail, nous nous sommes aperçus qu'il y avait peu d'abribus et quelques demandes. L'objectif est donc de répondre aux besoins des élèves collégiens et lycéens, pour se protéger des intempéries en attendant le car. Pour autant, l'idée n'est pas d'en installer à chaque arrêt mais plutôt de les répartir sur la commune. Tout a commencé par un état des lieux de ce qui existe. À l'aide des cartes des différents circuits scolaires des collèges et lycées commandés à Redon Agglo, Théo et Valérie ont sillonné la campagne de Plessé afin de repérer les arrêts et les abris existants. Pour ne plus artificialiser les sols, nous avons imaginé des abris n'ayant pas d'impact au sol. La technique est très simple : une dalle béton est réalisée et coulée aux ateliers municipaux puis posée sur un lit de gravier et l'abri vient se fixer dessus. Lorsque nous devons la déplacer, tout est retiré et la végétation peut reprendre sa place. L'idée est de les déplacer au gré des rentrées scolaires et en fonction des effectifs des élèves. Cet objectif répond à plusieurs critères :

- Pas d'impact environnemental
- Une sobriété en ressources
- Le bien-être et l'amélioration des conditions des jeunes
- L'équilibre entre les 3 bourgs.

Depuis Février 2023, 2 abris déplaçables ont été installés : un à Beaucoulon et le deuxième à la Grande Noé, pour le circuit lycée n°33. Merci aux agents pour les installations et à Théo pour son investissement !

*Valérie Hugron et Théo pour le groupe de travail Conseil Volontaire des Ados.*



## Cohésion Sociale, Emploi et Solidarité

Les membres du comité ont organisé un concours photo mettant la femme de 2023 à l'honneur, en lien avec la journée internationale des droits des femmes, célébrée le 8 mars. Un certain nombre de Plesséens et Plesséennes ont répondu à leur appel, avec l'objectif de mettre en valeur les femmes, à tout âge, engagées et travailleuses, dans le cadre artistique ou professionnel, leur sensibilité féminine ou encore la maternité.

Le 7 avril dernier, une petite réception a été organisée, afin de remettre des prix aux photographes sélectionnés : un bouquet, du chocolat et une impression de leur photographie. Les organisateurs ont salué l'ensemble des participants pour la qualité des clichés proposés. Cette initiative sera reconduite dans les prochains mois, avec un autre thème.

### • Concours photo : un hommage rendu aux femmes



## Développement Économique, Tourisme & Attractivité

### • Récit graphique de la randonnée Mazuet

Un projet de deux ans du groupe circuit rando du comité Économie Tourisme Attractivité. Un grand merci à tous ceux qui ont permis de rendre possible cette randonnée !

#### Potelets



Création graphique, gestion de commande, signature BAT, repérage implantation et pose par différents agents municipaux

Contact avec les propriétaires ou riverains pour la pose des potelets.



Sécurisation du bourg de Rozay pour ses habitants et les cyclistes qui traversent la RD 164

#### Les habitant.es et Volontaires Investi.es à Plessé (VIP) au cœur du projet

Proposition du circuit par un VIP

Rédaction des textes documentés sur chaque lieu par un Volontaire Investi à Plessé par ailleurs membre de l'association Mémoire d'un Pays (à retrouver sur le site Internet de la Commune).

Enregistrement des textes lus par des Plesséen.ne.s de tous horizons : écolières, riverains, VIP, élus, habitants... Enregistrement assuré par un Volontaire Investi à Plessé



Groupe circuit rando en repérage

La randonnée traverse la commune de Guenrouët. Accord pour mener les randonneurs jusqu'au fronton de l'Eglise de Notre Dame de Grâce sculpté par Mazuet



# Mazuet

Création graphique du logo réalisée par une agente municipale.



**Statue des 3 rivières**  
Précédemment installée gare de Nantes. Don de la SNCF qui a eu vent de la randonnée Mazuet



Transfert de la statue Mazuet du patio de La Roche, peu visible, vers l'Eglise de Plessé, sur recommandation de l'association Mémoire d'un pays. Déménagement délicat et pose réalisée par les services techniques.

**Création d'une voie réservée aux vélos et aux cyclistes**

Voie propre de Beauséjour



Accord avec le Département pour poser deux panneaux « attention traversée de randonneurs cyclistes ». Pose par les services techniques

Cartographie réalisée par un élu

Vous retrouverez ce QR code sur chacun des potelets du circuit pour écouter la petite histoire de chaque lieu ! Flashez-le ! Il vous conduira vers la page dédiée du site municipal (réalisée par un VIP)



Un logo créé pour le plan vélo de Plessé qui jalonne les voies cyclables de la commune

## • Les marchands du marché, partie II

Voici de nouveaux portraits de commerçants que vous trouverez le dimanche matin place du Lion d'Or :



### • GAEC la Gourinais - Pain de Karinette

Nous élevons des vaches allaitantes (race limousine) que nous vendons en caissettes et nous fabriquons du pain avec nos propres céréales au levain en agriculture biologique ! Les ventes se font le mardi et vendredi de 16h à 19h puis le dimanche matin sur le marché de Plessé.

*Karine, Olivier et Christophe*



### • Couture Breizh & Authentik Liège

Passionnés par la nature et soucieux de la préserver, c'était une évidence d'utiliser des matériaux naturels dont la production est respectueuse de l'environnement, comme le liège (qui, en plus d'être solide et imperméable, est simple à entretenir !). Nous créons des bijoux, sacs, portefeuilles et de nombreux accessoires dans notre atelier à Fégréac. Découvrez-les le dimanche au marché ou sur notre boutique <https://couturebreizh-authentikliege.sumupstore.com>

*Morgane et Benoit*

## • RDV « Chez Lucie » à Buhel

Pour se mettre en conformité avec la législation, la commune a lancé un appel d'offres pour l'autorisation temporaire d'exploiter le local de Buhel. Un cahier des charges précis a été établi à partir d'éléments définis par le « groupe éco » (proposition de produits locaux et/ ou bio, emballages compostables, etc.). L'appel d'offres a été prolongé d'un mois. Une seule candidature est parvenue en mairie. L'été 2023 verra donc le local occupé par Manuella Peltier. L'enseigne « Chez Lucie » vous proposera sa carte comprenant paninis, glaces, friandises et quelques produits locaux.



## • Retour sur l'atelier citoyen rue de Ronde

Le 13 mai dernier s'est tenu un atelier citoyen rue de Ronde. L'objectif ? Imaginer comment rendre cyclable, dans les deux sens, le virage de la rue de Ronde, et faciliter ainsi les allers et venues des enfants et de leurs parents. Riverains, chauffeurs de car, représentants des parents d'élèves, élus aux affaires scolaires, à l'urbanisme, au plan vélo ont identifié les usages et usagers de cette portion de rue et imaginé 3 possibilités, qui seront soumises au service technique pour étude et chiffrage.



## • De nouveaux panneaux directionnels

Lors des rencontres avec les acteurs économiques et touristiques, les commerçants et artisans avaient exprimé l'idée de connecter davantage les commerces du bourg avec l'étang de Buhel, à l'aide d'un panneau directionnel. Face aux montants des devis, le groupe éco a émis l'idée de faire réaliser le poteau en régie. Un employé municipal s'y est attelé avec brio. Des flèches directionnelles ont été coupées et peintes. Les indications ont été apposées chez Stock Armoricaïn. Le poteau et les flèches ont été assemblées à l'entrée de Buhel. On sait désormais en combien de minutes on peut aller prendre un café ou faire quelques courses dans le bourg ou combien de kilomètres séparent Buhel du Canal. De précieuses informations pour les nombreux visiteurs de Buhel. Pour compléter, un poteau du même genre a été posé au Landron pour proposer aux cyclo randonneurs de venir profiter de la plage labellisée Pavillon bleu, des loisirs de Buhel mais aussi trouver de quoi se restaurer ou réparer son vélo.



## • La Vierge de la Roche emménage dans l'église

Le groupe circuit et rando, du comité Économie et Tourisme, constitué d'habitants et d'élus planche depuis 2 ans sur un circuit reliant des œuvres du sculpteur Jean Mazuet disséminées sur la commune et Notre-Dame-de-Grâce. L'une d'entre elle s'intitule *la Vierge de la Roche*. Sculptée avec délicatesse dans les années 50, elle représente la vierge d'une hauteur d'un mètre cinquante et tenant un lys dans sa main. Installée depuis sa création dans le jardin intérieur de l'hôpital de la Rochefoucauld, elle n'était visible que sur autorisation aux heures d'ouverture de la SPL la Roche. Pour que les randonneurs du futur circuit Mazuet puissent l'admirer à tout moment, le groupe a choisi un endroit propice pour cette statue religieuse, dans le respect des lois républicaines. Avec l'accord de la paroisse, les services municipaux ont procédé à son délicat transfert jusqu'à l'église de Plessé, où elle repose désormais sur son socle. La commune remercie les agents et la paroisse pour leur concours. À partir du 17 juin, *la Vierge de la Roche* constituera un point d'étape de la randonnée Mazuet de 25 km qui emmènera les promeneurs du bourg de Plessé au canal, en passant par des voies cyclables et petites routes tranquilles.



## Le mot de la Minorité



### Passage de témoin

Élue Conseillère Municipale depuis le début de la mandature, en 2020, Marie Calvez a souhaité passer la main. Nous tenons à la remercier vivement pour son travail et son implication dans les dossiers municipaux. Son investissement a été précieux pour notre groupe et la commune. Même non élue, Marie continuera à nous apporter sa contribution et son soutien. Benjamin Greffier lui succède : « Père de 2 enfants, nous vivons à Plessé depuis 2013. Chef de Projet dans les énergies renouvelables, je suis engagé dans la production d'énergie propre et la protection de l'environnement. Investi également dans diverses associations, j'ai à cœur de faire ma part du colibri et de contribuer à la transition environnementale ».

### La Maison de santé reprend enfin du souffle...

Particulièrement important pour nous, le projet de la future maison semble enfin avancer. Annoncée pour fin 2023, puis 2024, et désormais avant la fin du mandat, la future Maison de santé prendra place au 9 rue de la Ronde, à proximité immédiate du cabinet dentaire. Après 3 ans de réflexion et d'études payantes, notamment pour d'autres localisations, la Majorité confirme finalement l'emplacement envisagé par la précédente mandature (qui avait acquis ce terrain, préventivement, en 2016) ; une localisation qui nous semble également la plus pertinente. Il reste néanmoins à réunir le budget nécessaire pour voir se concrétiser ce projet indispensable pour Plessé. Nous restons mobilisés sur ce sujet.

### Circulez, il n'y a plus rien à voir...

Depuis 3 ans, les conseils municipaux de Plessé étaient diffusés en direct et disponibles en replay sur Youtube. Alors que cette pratique tend à se développer dans de nombreuses communes, permettant à la population de prendre connaissance du travail des élus, la Majorité a décidé de stopper toute diffusion. La population devra donc obligatoirement se déplacer en mairie les soirs de conseils. Cela nous semble une décision étrange à l'heure de la démocratie participative et de la nécessaire transparence envers la population de Plessé. Plusieurs citoyens investis dans les Comités consultatifs ont d'ailleurs témoigné de l'importance, pour eux, de cette diffusion. Nous demandons à la Majorité de revenir sur sa décision et de remettre en place la diffusion en direct et l'accès différé aux vidéos.

### Un reste à vivre trop faible...

Le budget primitif 2023 a été adopté mais nous le considérons comme très fragile et risqué pour la commune. La Capacité d'Auto Financement (C.A.F.) est, en effet, très faible avec une projection à seulement 53 000 € à fin 2023 et elle ne cesse de se dégrader depuis 2020. Cette C.A.F. correspond à la différence entre les produits et les charges de la commune. Elle peut se comparer au reste à vivre d'un ménage, une fois toutes les dépenses et remboursements d'emprunts payés. Déjà, en 2022, nous avons alerté, tout comme les services de l'État, sur la nécessité de redresser la situation. Pour comparaison, la C.A.F. était, en 2019, de 385 000 €. Une C.A.F. permet, en effet, de financer des investissements sans recourir à l'emprunt. En l'absence de ce reste à vivre suffisant, la commune reste soumise, par ailleurs, aux aléas qui ne manquent pas d'arriver au cours d'une année. Ainsi, en 2022, à cause d'une C.A.F. trop faible, la Majorité a dû décaler le projet de rénovation Maison Petitjean et planifier une augmentation des impôts pour 2023.



Bertrand Rousseau - Julien Mével - Éric Bellanger - Benjamin Greffier  
Cécile Chérel - Anne Aubin - Marie-Odile Poulin



La médiathèque passe en mode estival

• Les petits changements à noter :

- Pendant les vacances d'été, les bibliothécaires vous accueillent plus longtemps les mardis, jeudis et vendredis en ouvrant dès 15h (au lieu de 16h). Ces horaires d'été seront appliqués du mardi 11 juillet au samedi 2 septembre :

- Mardi : 15h-18h
- Mercredi : 10h-12h30 et 14h-18h30
- Jeudi : 15h-18h
- Vendredi : 15h-19h
- Samedi : 9h30-13h

- La médiathèque sera exceptionnellement fermée le samedi 15 juillet, merci pour votre compréhension.

- La liseuse Bookinou est désormais un nouveau service de la médiathèque. Devant le succès rencontré par cette petite boîte à histoires, les bibliothécaires l'ont achetée. Venez la découvrir ou la redécouvrir dans la cabane de lecture.

• Le programme d'été :

- **EXPOSITION « LE PETIT PATRIMOINE DE PLESSÉ », du 4 juillet au 2 septembre :** Le groupe « 3P », Plessé Patrimoine de Pays, dont les membres, les « Herqueleurs » (un mot du parler gallo, dont la racine évoque les travaux d'Hercule !) se retrouvent chaque premier samedi du mois pour dégager, entretenir, faire connaître les petits monuments historiques de la commune. Cette exposition met en valeur le magnifique travail qu'ils réalisent pour la rénovation et l'entretien du patrimoine de la commune.



- **RENCONTRE-DÉDICACE AVEC VIRGINIE BÉROT, samedi 1<sup>er</sup> juillet dès 10h :** Virginie Bérot, habitante de Plessé, vient de publier son deuxième roman « Un homme hors du troupeau ». On y retrouve le petit Hugo (personnage de son premier livre « Juste un petit bonheur ») qui a bien grandi et qui apprend à vivre dans un monde qui n'est pas vraiment le sien. Gratuit, les deux ouvrages seront également disponibles à la médiathèque.



- **LES P'TITES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ, du samedi 8 juillet au jeudi 31 août :**

- **Sacs surprise :** Prêt de sacs au public, chacun contenant une sélection de 4 à 5 documents. En lien avec l'exposition sur le petit patrimoine de Plessé, chacun des 70 sacs sera nommé selon un village ou lieu-dit de la commune.

- **Pêche à la ligne :** Organisée pour les enfants de moins de 12 ans, une pêche par enfant jusqu'à épuisement des lots. Ceux-ci proviennent des cadeaux (posters, jeux à fabriquer...) retirés des revues auxquelles la médiathèque est abonnée ou offerts par les éditeurs contactés à cette occasion et les libraires-partenaires de la médiathèque. Les lots sont disposés dans une piscine gonflable de la décoration estivale.



• Les animations de la rentrée

- **RÉSULTAT DU PRIX DES JEUNES LECTEURS SPÉCIAL BD, mercredi 13 septembre à 16h30** : Le prix des jeunes lecteurs spécial BD se terminera le samedi 26 août. Les enfants de 8 à 12 ans qui y ont participé ont jusqu'à cette date pour déposer leur bulletin de vote à la médiathèque. Les résultats seront dévoilés lors d'un goûter le mercredi 13 septembre à 16h30. 12 BD du prix seront à gagner par tirage au sort des bulletins participants !



- **LECTURE-SPECTACLE « LA FEMME ET L'OISEAU », samedi 30 septembre à 11h** : La médiathèque de Plessé participe au Prix des Lecteurs organisé sur le réseau des médiathèques du Pays de Redon. Nouveauté de cette 13<sup>ème</sup> édition : des lectures spectacles par la C<sup>ie</sup> On t'a vu sur la pointe. La médiathèque aura donc le plaisir d'accueillir la lecture-spectacle autour du livre « La femme et l'oiseau » d'Isabelle Sorente. Gratuit, sur réservation.



• La Médiathèque est à vous » depuis 10 ans

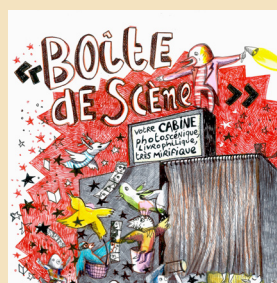
L'équipe de la médiathèque et le comité culture vous dévoilent une partie du programme des festivités prévues pour souffler les 10 bougies de la médiathèque. Des spectacles gratuits (sur réservation), et bien d'autres surprises sont en cours de préparation : rendez-vous en octobre !

- **SPECTACLE « IMMEDIA », vendredi 6 octobre à 20h** : IMMédia est un spectacle/parcours chorégraphique, participatif, transdisciplinaire (danse, musique & design sonore, vidéo, mots à lire, écrire) ; Virginie Clénet, crée in situ, un parcours sur mesure en faisant appel à la relation physique, émotionnelle et imaginaire que les utilisateurs des médiathèques entretiennent avec ce lieu et les documents empruntés.

- **SPECTACLE « MOTS RÊVES, MOTS DITS », mercredi 11 octobre à 17h** : Ballade en chansons, textes, comptines et poèmes dans une maison tapissée de mots. Deux collectionneuses, qui rêvent de bons mots et se font maudire pour quelques gros mots, découvrent la portée du langage. Un spectacle à déguster sans « mot-dération », interprété par Marianne Franck, de la compagnie Poisson d'Avril.

- **SPECTACLE « BOÎTE DE SCÈNE », mercredi 18 octobre de 15h à 18h** : La boîte de scène, c'est votre cabine photoscénique, livrophilique, très mirifique ! Un entresort dans un photomaton, ou un spectacle avec photosurprises incorporées : un très court spectacle dans un très petit espace, avec des morceaux de vous dedans !

- **SPECTACLE « LA RESTAUTHÈQUE », vendredi 27 octobre de 18h15 à 22h** : Spectacle humoristique de la Compagnie Casus Délires, qui vise à valoriser de façon atypique les différents supports proposés par les médiathèques, en invitant le public à déguster toutes "les nourritures de l'esprit". Côté « brasserie », une mise en bouche en accès libre de 18h15 à 19h (déambulation des comédiens et interaction avec le public), et côté « restaurant », entrée dès 20h30 sur réservation.



## Le calendrier des fêtes juillet - octobre 2023

DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR	LIEU
<b>JUILLET 2023</b>			
Samedi 1 <sup>er</sup> juillet	Forum des Associations Fête de l'école du Coudray Séance de dédicace de Virginie Bérot	Mairie de Plessé APE du Coudray Médiathèque	Complexe sportif Petit Breton Préau du Pont-Rialland au Coudray Médiathèque
Dimanche 2 juillet	Fête de l'école de Notre-Dame Ouverture au public de la Chapelle Royale de Carheil	APE de Notre-Dame ACCP	Étang de Buhel Château de Carheil
Mardi 4 juillet	Atelier chant, techniques vocales + marché bar/taps + chorales	Lâche Tout	23, rue de la Touche
Du 4 juillet au 2 septembre	Exposition "Le petit patrimoine de Plessé"	Médiathèque	Médiathèque
Vendredi 7 juillet	Soirée de l'été - Concert de RAP	Mairie de Plessé	Étang de Buhel
Les 7 & 8 juillet	Loto	Courir à Plessé	Salle omnisport
Du 8 juillet au 31 août	Animations d'été : sacs surprise et pêche à la ligne	Médiathèque	Médiathèque
Dimanche 9 juillet	Chorale "De Si De La" sur le marché + animation Rûchers du Gâvre	Mairie	Place du Lion d'Or
Mardi 11 juillet	Animation Compostage	Mairie	Kiosque étang de Buhel
Mercredi 12 juillet	Portes ouvertes de la savonnerie Savons la Planète	Mairie	41, la Piardière
Dimanche 16 juillet	Animation percussions et accordéon sur le marché	Mairie	Place du Lion d'Or
Mardi 18 juillet	Balade sensorielle autour de l'étang + repas Fadafel	Mairie	Place du Lion d'Or
Jeudi 20 juillet	Atelier pêche	Mairie	Étang de Buhel
Samedi 22 juillet	Portes ouvertes de la Ferme aux Petits Oignons	Mairie	9, la Guiguenais
Dimanche 23 juillet	Animation Rûchers du Gâvre sur le marché Fête des courses - courses hippiques trot & obstacles	Mairie Société des courses	Place du Lion d'Or Hippodrome du Parc du Fresnay
Lundi 24 juillet	Courses hippiques trot & obstacles	Société des courses	Hippodrome du Parc du Fresnay
Jeudi 27 juillet	Atelier pêche	Mairie	Étang de Buhel
Vendredi 28 juillet	Festival les Alentours - Concerts	Le Grand Pas	Ferme des 7 chemins
Samedi 29 juillet	Festival les Alentours - Balade musicale, banquet, ateliers à la ferme Portes ouvertes des Rûchers de la Forêt du Gâvre	Le Grand Pas Mairie	Ferme des 7 chemins Rûchers de la Forêt du Gâvre
<b>AOÛT 2023</b>			
Mardi 1 <sup>er</sup> août	Marché, bar-tapas + théâtre d'impro	Lâche Tout	23, rue de la Touche
Samedi 5 août	Loto	Foyer de l'amitié	Complexe sportif Petit Breton
Dimanche 6 août	À dimanche sur le Canal - Apéro convivial & concert celtique Ouverture au public de la Chapelle Royale de Carheil	Mairie ACCP	Oratoire de Saint-Clair Château de Carheil
Lundi 7 août	Portes ouvertes de la Ferme Équestre de la Forêt	Mairie	Ferme Équestre de la Forêt
Mardi 8 août	Atelier Environnement - Utilisation d'un composteur	Mairie	Étang de Buhel
Dimanche 13 août	Animation création bijoux sur le marché avec Créat'home	Mairie	Place du Lion d'Or
Jeudi 17 août	Atelier pêche	Mairie	Étang de Buhel
Samedi 19 août	Pless'tival	Association Bucéphale	Pont de l'arche - Le Dresny
Mardi 22 août	Atelier Environnement - Restauration cours d'eau & haies bocagères	Mairie	Étang de Buhel
Mercredi 23 août	Portes ouvertes de la savonnerie Savons la Planète	Mairie	41, la Piardière
Jeudi 24 août	Atelier Pêche	Mairie	Étang de Buhel
Mardi 29 août	Collecte de sang	Association Don du Sang	Salle polyvalente
<b>SEPTEMBRE 2023</b>			
Vendredi 1 <sup>er</sup> septembre	Concert "Dyadin"	Café Associatif Plesséen	CAP du Coudray
Dimanche 3 septembre	Ouverture au public de la Chapelle Royale de Carheil	ACCP	Château de Carheil
Mardi 5 septembre	Marché bar-tapas & retour d'expérience sur le marché des 3 prix	Lâche tout	23, rue de la Touche
Dimanche 10 septembre	Ballade Gourmande	Anim'Dresny	Pont de l'Arche - Le Dresny
Mercredi 13 septembre	Goûter & résultat prix des jeunes lecteurs spécial BD	Médiathèque	Médiathèque
Du 14 au 15 septembre	Festival "Refais-les rire" - tremplin humoristes, spectacles...	En Mémoire d'Eux	Espace culturel René Havard, marché...
Du 16 au 17 septembre	Les Journées du Patrimoine au Dresny Ouverture au public de la Chapelle Royale de Carheil	Mairie ACCP	Le Dresny Château de Carheil
Samedi 23 septembre	Événement « Faire ensemble » initié par le Collectif Marcotte	Mairie	Pont Rialland - Le Coudray
Samedi 30 septembre	Lecture-Spectacle "La Femme et l'Oiseau"	Médiathèque	Médiathèque
<b>OCTOBRE 2023</b>			
Dimanche 1 <sup>er</sup> octobre	Ouverture au public de la Chapelle Royale de Carheil	ACCP	Château de Carheil
Vendredi 6 octobre	10 ans Médiathèque - Spectacle "IMMEDIA"	Médiathèque	Médiathèque
Mercredi 11 octobre	10 ans Médiathèque - Spectacle "Mots rêvés, mots dits"	Médiathèque	Médiathèque
Mercredi 18 octobre	10 ans Médiathèque - Spectacle "Boîte de scène"	Médiathèque	Médiathèque
Vendredi 27 octobre	10 ans Médiathèque - Spectacle "La Restauthèque"	Médiathèque	Médiathèque



## Ce que vous réserve En Mémoire d'Eux pour l'été et la rentrée



Pour la deuxième année consécutive, l'association En Mémoire d'Eux organise un programme estival au camping de la Ferme de la Piardière : des animations sont prévues les 8 juillet, 5 et 19 août. Retrouvez la programmation complète dans le guide de l'été à Plessé, joint à cette Gazette, ou sur le site de l'association.

Du 14 au 16 septembre rendez-vous pour la 4<sup>ème</sup> édition du festival REFAIS-LES RIRE. Co-organisé par les associations En Mémoire d'Eux et Sylzelle de Plessé, le festival de l'humour aura son temps fort en septembre cette année ! Nous espérons que les Plesséens et Plesséennes répondront "présent" car il va y avoir du lourd et du rire !

- Nous commencerons par notre 1<sup>er</sup> tremplin d'humoristes le jeudi 14 septembre de 18h à 22h à l'espace culturel René Havard : 6 candidats présenteront 20 minutes de leur spectacle devant un jury de 5 personnes. Le gagnant se verra programmé lors de la cinquième édition du festival.
- Le vendredi 15 à 14h30, salle René Havard, place à la nouvelle création « DES Z'EH PAD AU ZENITH », un cocktail de comédie déjantée d'Aurélien Jumelais, accompagné d'un zeste de petits airs décalés par Sylvie Potignon : « Malgré les restrictions de personnel, L'Ehpad S' Anne reçoit sa nouvelle infirmière. Un peu maladroite, voire complètement dyslexique, la nouvelle recrue se retrouve embarquée au milieu de résidents aux caractères autant marqués que leurs pathologies ! Un hymne à la vie pour une comédie musicale délirante et déjantée ! On peut rire de tout même en EHPAD ! ».
- Ce même vendredi, à 20h30, nous accueillerons Benoît Turjman dans

son spectacle « LE VOISIN » qui en deux temps, trois mouvements et sans un mot, vous emporte dans une comédie hilarante et rafraîchissante !

- Le samedi 16 septembre, à 18h30 (le lieu reste à définir), en relation avec les journées du patrimoine, nous recevrons la Caravane Compagnie pour "POM", un spectacle familial qui parle de rencontre entre deux opposés, de tolérance et de petits pas à faire pour gagner l'amitié.

- Et pour clôturer en beauté cette 4<sup>ème</sup> édition, nous aurons l'immense plaisir d'accueillir La Piste à Dansoire avec « Le Bal ... Où L'on Écoute la Musique avec ses Pieds... », samedi soir de 22h à 1h à la Roseraie (site du domaine de la Rochefoucauld). « La Piste à Dansoire nous fait guincher et voyager en revisitant les guinguettes d'autrefois : valse, tango, cercle circassien, mazurka, forró et madison s'enchaînent sous les guirlandes chatoyantes. Sur le parquet, vous pouvez danser et apprendre à danser, inviter ou être invité. Ici on danse seul, à deux, à dix, à tous ; en cercle, en ligne, en carré, en foule. Le Bal, c'est un grand jeu collectif orchestré par les musiciens et les meneurs de piste : une chorégraphie express où se mêlent danseurs d'un soir, danseurs d'une vie ou d'une envie ». Retrouvez toute la programmation du festival sur [enmemoiredeux.com](http://enmemoiredeux.com) L'accès aux spectacles se fera à l'aide de PASS 1-2 ou 3 spectacles au choix et sur réservation.

**Renseignements auprès d'En Mémoire d'Eux :**  
06 70 60 33 71 - [contact@enmemoiredeux.com](mailto:contact@enmemoiredeux.com)

## Les services et valeurs de l'ADMR

Spécialisés dans le secteur des services à la personne et du handicap depuis 70 ans, nos prestations sont réparties en 4 pôles : « enfance et parentalité », « accompagnement du handicap », « services et soins aux seniors » et « entretien de la maison ». Notre objectif ? Répondre aux besoins spécifiques des personnes, à chaque étape de leur vie ; personnes dépendantes, ménage et repassage, portage de repas et courses, établissements pour personnes en situation de handicap, accompagnement suite à une hospitalisation ou encore garde d'enfants à domicile, nous avons le service qu'il vous faut ! Choisir l'ADMR, c'est choisir un modèle original, associant clients, bénévoles et salariés afin de développer le lien social, créer des emplois et répondre aux besoins de tous.

Spécialisés dans le secteur des services à la personne et du

Découvrez nos missions bénévoles : vous souhaitez vivre une expérience humaine enrichissante, faire des rencontres, vous sentir utile, partager votre savoir... ? En fonction de vos attentes et du temps que vous souhaitez consacrer au bénévolat, les domaines où peuvent s'exprimer vos talents et votre énergie sont nombreux : accueillir et évaluer les besoins des personnes, créer du lien social, organiser des manifestations locales, participer à nos ateliers de prévention, promouvoir l'association...



**Pour plus d'information, rencontrer l'association en mairie, ou contactez-nous : 02 40 07 81 67**  
[paysdelamee@fede44.admr.org](mailto:paysdelamee@fede44.admr.org) - [www.admr44.org](http://www.admr44.org)

## Un « Pless'fival » au Dresny

L'association Bucéphale Évènements organise son premier festival d'été le samedi 19 Aout 2023, au Pont de l'Arche, au Dresny. À cette occasion, l'association souhaite proposer un contenu familial, tout public et gratuit. Dès 16h30, vous pourrez retrouver des jeux en bois et un atelier « Musique et signe » pour les 5-7 ans, par Béatrice Poulain (Des signes et des sons), intervenante plesséenne spécialisée dans la langue des signes. À 17h, amusez-vous devant le spectacle pour enfants « Humour musical », de l'artiste nantais Philippe Miko. Interactif, humoristique, énergique, écologique, décalé, clownesque, un spectacle explosif et décoiffant pour tous ceux qui ont été enfant au moins une fois dans leur vie... Dès 19h, la soirée s'animera grâce à 3 concerts blues :

- HUCKLEBERRY FINN JUNIOR : Imaginez le compagnon fidèle de Tom Sawyer qui arrive sur Marseille et qui décide de s'y établir. Notre Junior traîne son baluchon de bluegrass américain en le mélangeant à tout ce qu'il aime sans se soucier des modes ou des tendances ... Un concert qui transpire la liberté.

- ODD BERRIES : Power duo de dirty blues Franco-Vénézuélien composé de Yulitza à la batterie et de Pierre à la guitare et au chant. Comme deux Shamans des ondes, ils recherchent de nouveaux sons en fabriquant eux-mêmes leurs amplis, guitares, pédales... ce qui rend leurs sonorités uniques !

- THE WHITE RATTLESNAKE : Compositions survoltées, reprises détonantes, le duo savoyard n'y va pas par quatre chemins pour passer du delta blues au rock. Le fan de blues et le fou de métal progressif s'affrontent à coup de riffs rageurs et de double pédale qui cognent comme des uppercuts.

Entrée gratuite sur site, mise à disposition d'un chapeau. Le bar sera tenu par l'association Bucéphale Évènements et l'association Diwan Savenay assurera une restauration crêperie sur place.



## Tout roule à laDistri !

Entre deux baignades à l'étang, ou après votre marché estival, n'hésitez pas à découvrir La Distri' ! Lieu associatif existant depuis deux ans au 8 rue de Malagué dans le bourg de Plessé, La Distri' mêle un atelier mécanique auto, un bar, une bouquinerie, une cantine et une librairie. Pour vidanger votre voiture avant les vacances, lire et déguster un sirop en terrasse, déjeuner (cantine le mercredi midi) ou juste causer accoudé au comptoir, toutes les excuses sont bonnes ! Ouvert le mercredi de 9h30 à 18h, le jeudi de 9h30 à 21h, le vendredi de 9h30 à 18h et le dimanche de 11h à 18h. Fermeture annuelle tout le mois d'août.

02 44 04 00 87 - [ladistri@tutanota.com](mailto:ladistri@tutanota.com)  
[assoladistri.wordpress.com](http://assoladistri.wordpress.com)

## Le comité VACSC félicite les sportifs !



ESDP :

Equipe séniors A : montent en régional 3. Termine avec 10 points d'avance sur le second. Une belle performance.

Il faut le dire : Depuis qu'ils évoluent sur le terrain synthétique, ils n'ont perdu aucun match à domicile.

Autres performances : l'équipe A séniors a été éliminée en quart de finale de la coupe du district, et l'équipe C séniors a été éliminée en demi-finale pour le challenge du district. Du jamais vu au sein du club d'avoir 2 équipes à ce stade.

Club Tennis Club de Plessé :

De nombreuses performances sportives pour cette saison :

- Seniors Dames : l'équipe 1 a évolué en division Pré-Région et termine 2<sup>ème</sup> de sa poule, et meilleure 2<sup>ème</sup> de toutes les poules

- Seniors Messieurs : l'équipe 1 a évolué en division Pré-Région et termine également 2<sup>ème</sup> de sa poule et meilleure 2<sup>ème</sup> de toutes les poules

- +35 ans Dames : l'équipe 1 a évolué en division Régionale 2 et termine 2<sup>ème</sup> de sa poule

- +35 ans Hommes : l'équipe 1 a évolué en division Départementale 3 et termine 2<sup>ème</sup> de sa poule, et meilleure 2<sup>ème</sup> de toutes les poules

- Notre équipe 1 garçons 11/12 ans a terminé 1<sup>ère</sup> de sa poule

- Au niveau individuel, plusieurs joueurs sont montés à un classement encore jamais atteint au Club : Aude Beaupérin classée 15/1, Nicolas Chan classé 15/1, Yohan Gimenez classé 15 donc a atteint la seconde série.

Encore bravo à tous ces sportifs et que la prochaine saison vous apporte autant de plaisir, de satisfaction et de bons résultats !





## Visitez la Chapelle Royale de Carheil

L'Association des Amis de la Chapelle Royale de Carheil-Plessé (ACCP), dont le siège est à la mairie, ouvrira la chapelle au public à plusieurs reprises dans les mois à venir. Les bénévoles vous donnent donc rendez-vous tous les premiers dimanches après-midi du mois, d'avril à octobre (de 14h à 18h), ainsi que pendant les deux Journées du Patrimoine, le samedi et dimanche 16 et 17 septembre, (de 14h à 18h). En plus de ces dates, l'ACCP se tient à la disposition du public pour des ouvertures à la demande : il vous suffit d'appeler au 06 88 48 18 54. Les bénévoles auront grand plaisir à vous accueillir.

## RDV à la fête des courses

La Société des Courses organise sur l'hippodrome du Fresnay les 23 et 24 juillet prochains la 18<sup>ème</sup> fête, avec des courses de trot et d'obstacles. Le dimanche 23 juillet, à partir de 14h, petits et grands pourront profiter d'une ambiance festive et familiale. Au village des enfants, toutes les animations sont gratuites : baptême de poney, maquillage, structure gonflable géante et de nombreux jeux, barbe à papa et goûter offert, ainsi que le jeu du petit pronostiqueur. Pour les plus grands, grâce au tirage du sort de la seconde chance, plein de lots à gagner ! Rappel : les courses auront aussi lieu le lundi 24 juillet. Venez nombreux !

## Le Carheil Tennis Club vous attend

Cette saison 2022-2023 a été riche pour le Carheil Tennis Club, avec le renouvellement du bureau, un changement d'entraîneur et une hausse significative du nombre d'adhérents (+34%) dont de nombreux jeunes. Les championnats par équipe ont maintenu la dynamique du club, avec 3 équipes engagées et de nouveaux compétiteurs ; une équipe dame engagée en pré-région, une équipe homme en départementale et une équipe jeune a pu découvrir la compétition grâce aux championnats découverte par équipe. Et pour terminer la saison dans la bonne humeur, hommes et femmes se rejoignent pour participer aux championnats mixtes de printemps.

C'est dans un cadre verdoyant et une ambiance chaleureuse que le Carheil Tennis club évolue depuis maintenant 15 ans et on l'espère pendant encore de nombreuses années ; alors si vous souhaitez pratiquer juste pour le plaisir de taper dans la balle, ou pour l'adrénaline de la compétition, nous vous invitons à nous rencontrer le 1<sup>er</sup> juillet lors du forum des Associations de Plessé pour les inscriptions ou réinscriptions, vous pouvez également vous inscrire à tout moment de l'année en nous contactant.

**Le bureau du Carheil TC : [carheil.tennisclub@yahoo.fr](mailto:carheil.tennisclub@yahoo.fr)  
07 54 32 60 35 - 06 61 33 52 52**



# Fête des Courses

## Infos +

## ATRE, acteur de l'économie locale, sociale et solidaire

Entreprise engagée dans l'accompagnement des personnes qui cherchent un emploi, nous faisons de la mise à disposition de personnel pour le compte de professionnels et particuliers pour répondre à un besoin précis sur des secteurs variés. L'objectif est de proposer des missions aux salariés correspondant à leurs compétences ou à leur projet professionnel tout en répondant aux besoins des entreprises du territoire. En parallèle, un accompagnement socio-professionnel est proposé au salarié pendant la durée de son parcours chez ATRE, qui va de pair avec les missions de travail. Depuis le début de l'année, nous avons mis en place de nombreux ateliers et formations :

- Atelier de sensibilisation santé et prévention des risques au travail et formation initiale SST « Sauveteur Secouriste au Travail » avec la Médecine du Travail
- Formation espaces verts, avec un niveau de technicité plus poussé, axé sur la sécurité et l'entretien du matériel, avec le lycée Briacé au Landreau

- Ateliers « les savoir-être attendus des employeurs » avec Passerelles et Compétences

- Formation pratique du vélo électrique avec Sébastien Stride, éducateur sportif et formateur, qui a ouvert son école de vélo labellisée Moniteurs Cyclistes Français (MCF) à Nort-Sur-Erdre.

Et d'ici le 2<sup>nd</sup> semestre, nos salariés suivront une nouvelle formation sur l'entretien des locaux avec le lycée

S' Clair de Blain. Ces ateliers et formations sont essentiels pour renforcer l'employabilité de nos salariés et soutenir leur retour à l'emploi durable.



**02 40 79 19 88 - [accueil@atre44.com](mailto:accueil@atre44.com) - [www.atre44.com](http://www.atre44.com)  
ATRE, 11 boulevard de la Résistance, 44130 Blain**



# Plessé

TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR  
DE LONGUE DURÉE

Flashez pour  
visionner la vidéo  
de présentation de  
l'expérimentation



*Vous êtes privé(e) durablement  
d'emploi ?*

*Association, entreprise ou  
simple habitant(e) vous  
avez des besoins spécifiques  
en travaux et services ?*

*Vous habitez Plessé et vous  
souhaitez vous mobiliser  
pour la commune ?*

**Contribuez  
au projet**

**TERRITOIRE ZÉRO  
CHÔMEUR DE  
LONGUE DURÉE**


**Ensemble nous ferons de  
l'emploi un droit pour toutes  
et tous**

- 1. En en parlant  
autour de  
vous**
- 2. En vous engageant  
ponctuellement  
ou régulièrement  
aux côtés de  
l'équipe projet**
- 3. En manifestant  
votre envie d'être  
bénéficiaire du  
projet**
- 4. En nous  
partageant des  
idées de petits  
travaux et de  
services dont vous  
auriez besoin**

**Pour nous suivre  
et nous contacter :**

  @tzcldplesse44630

 tzclld@mairie-plesse.fr

 02 40 79 69 74

**PROJET ÉMERGENT  
DE PLESSÉ**



**TERRITOIRES  
ZÉRO CHÔMEUR  
DE LONGUE  
DURÉE**